

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à la recherche de personnes pour combler des postes lors de l'élection municipale 2025.

Poste à combler : Scrutateur(trice)

Description sommaire du poste

Le scrutateur dirige les opérations du bureau de vote où il est attitré. Il doit assurer le bon déroulement du vote et est responsable d'admettre les électeurs.

Tâches spécifiques

- Vérifier si le bureau est adéquatement aménagé;
- Vérifier l'identité des électeurs qui n'ont pas pu l'établir à visage découvert ou à l'aide de l'un des cinq documents prescrits par la loi ou par un règlement pris par le gouvernement;
- Assurer le bon déroulement du scrutin et maintenir le bon ordre à son bureau de vote;
- Faciliter l'exercice du droit de vote et assurer le secret du vote;
- Assurer la sécurité des électeurs, le cas échéant;
- Communiquer à la présidente d'élection tout problème majeur dans le déroulement du scrutin;
- Procéder au dépouillement des votes;
- Transmettre les résultats du vote et remettre l'urne à la présidente d'élection.

Compétences et habiletés

Le scrutateur agit directement avec les électeurs et doit, entre autres, avoir les qualités suivantes :

- Faciliter à communiquer;
- Bon jugement;
- Bonne capacité à lire, comprendre et analyser les instructions;
- Courtoisie;
- Bonne capacité à travailler en public.

L'expérience dans le domaine électoral est un atout, ainsi que la capacité à s'exprimer en anglais. Vous devez obligatoirement avoir un numéro d'assurance sociale.

OFFRE D'EMPLOI
PERSONNEL
ÉLECTORAL



Conditions de travail

Les conditions de travail sont celles prévues dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

Salaire à taux journalier régulier incluant une formation: **345 \$**

Horaire de travail : L'horaire sera émis par la Présidente d'élection. Veuillez spécifier les détails lorsque vous soumettrez votre candidature. Une formation est à prévoir à l'horaire. Le scrutateur peut avoir à arriver plus tôt et à quitter plus tard que les heures prévues des bureaux de vote. Le personnel peut avoir à travailler durant 12 heures d'affilée.

Les personnes intéressées sont priées de compléter le formulaire en ligne **avant le 15 octobre 2025**, sur le site Internet de la Ville : (eVooX.ca), ou faire parvenir leurs noms et coordonnées au bureau de la Présidente d'élection par courriel à elections2025@ville.valleyfield.qc.ca.

**L'utilisation du masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*